

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 février 2025

---

RENFORCER L'EFFECTIVITÉ DES DROITS VOISINS DE LA PRESSE - (N° 991)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 9

présenté par  
M. Balanant

-----

### ARTICLE PREMIER

À la deuxième phrase de l'alinéa 14, après le mot :

« mois »

insérer les mots :

« à compter de sa saisine ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.